

28 mai 1980 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

# Allocution de M. Valéry Giscard d'Estaing à l'occasion de la présentation des Lettres de créance de M. Nandan, ambassadeur de Fidji en France, Paris, Palais de l'Élysée, le mercredi 28 mai 1980

`Politique étrangère ` relations franco - fidjiennes`

- Monsieur l'ambassadeur,

- C'est avec grand plaisir que je reçois aujourd'hui les Lettres par lesquelles Sa Majesté la Reine `ELISABETH II` vous accrédite auprès de moi-même et de mon Gouvernement en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Fidji.

- Vous êtes, monsieur l'ambassadeur, le premier représentant de votre pays auprès de la République française et la cérémonie d'aujourd'hui revêt de ce fait une signification particulière. Elle témoigne du désir de votre gouvernement de développer le dialogue politique et les rapports de coopération qui se sont instaurés entre nos deux pays. La France souhaite, elle aussi, resserrer ses relations avec Fidji et c'est pourquoi elle sera désormais représentée à Suva par un ambassadeur résident auquel votre gouvernement a bien voulu, ces derniers jours, donner son agrément.

- Ces dispositions nouvelles, qui reflètent une même volonté de mieux se connaître, d'être mieux informé et de donner un élan nouveau aux rapports franco - fidjiens, confirment que nos relations sont engagées dans une voie positive. Nous nous en réjouissons, car si nos capitales sont situées aux antipodes l'une de l'autre, nous n'en comptons pas moins par les territoires français du Pacifique, au nombre de vos plus proches voisins. Mon Gouvernement souhaite, comme le vôtre, que se développent dans un climat amical et confiant les liens existant entre votre pays et ces territoires.

- Présente de longue date en Océanie, la France attache une grande importance à l'avenir de cette région qu'elle désire voir évoluer dans l'harmonie et la paix. Partenaires au-sein de la Commission pour le Pacifique Sud, nos deux pays ont tout intérêt à approfondir leur compréhension mutuelle en intensifiant leur dialogue avec, pour l'un comme pour l'autre, le souci constant de respecter les choix démocratiques de son partenaire.

- C'est donc sous le signe d'une coopération renforcée que devrait se dérouler, monsieur l'ambassadeur, votre mission en France. Je puis vous assurer que vous trouverez auprès de moi et du Gouvernement français tout l'appui que vous pouvez désirer pour la mener à bien. Veuillez, je vous prie, transmettre à Sa Majesté la Reine, à son Premier ministre Sir KAMISESE RATU MARA ainsi qu'au peuple fidjien les vœux très sincères que je forme pour leur heureux avenir.\